

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. I.

MONTRÉAL, 1^{ER} SEPTEMBRE 1884.

Nos. 7 ET 8.

LA VALEUR ÉCONOMIQUE DE LA SANTÉ.

Sir James Paget a traité devant le jury international de l'Exposition d'hygiène de Londres, un sujet devenu à la mode outre-Manche. Les Anglais, grands calculateurs, excellent à évaluer le prix des choses; ils ont entrepris de déterminer la perte qui résulte pour un État, de la privation de travail occasionnée par la maladie et la mort, quand elles surviennent pendant la période de la vie consacrée au travail, pendant ce qu'on pourrait appeler l'*âge ouvrier*. Cette perte est si grande qu'elle deviendrait l'un des principaux arguments en faveur de l'hygiène, si l'on voulait bien l'envisager sérieusement.

Au point de vue économique, l'idéal de la santé c'est une organisation vigoureuse assurant une longue vie, qui, dans toutes ses phases, permette au sujet de fournir la plus grande somme de travail possible, et de léguer au pays une postérité vaillante, quand il a cessé de vivre.

Et la nation la plus saine sera celle qui produira pendant une plus longue période, eu égard à la population, le plus grand nombre d'individualités de ce genre; celle qui fournira, en proportion de ses ressources naturelles ou appropriées, la plus grande somme et la plus grande variété de bon travail.

Il est bien entendu que les femmes sont comprises dans cette évaluation, et que le travail d'esprit est visé aussi bien que le travail musculaire.

On dit généralement que nous n'apprécions la valeur d'une chose, que lorsque nous l'avons perdue, on peut le dire aussi des pertes de travail résultant de pertes de santé. On ne peut les évaluer avec quelque apparence de justesse que dans un petit nombre de cas. Sir Paget s'appuie ici sur M. Jutson qui lui a fourni des documents empruntés aux registres des Sociétés de secours mutuels (*Friendly Societies*). On connaît par ces registres le nombre moyen de journées de maladies et, par suite, de journées de travail perdues par plusieurs milliers d'hommes, ouvriers ou autres, qui font partie de ces Sociétés.

Il conclut de ses recherches que le nombre moyen de journées de maladies, par membre et par an, est environ d'une semaine et demie, ce qui concorde avec les calculs faits dans d'autres sociétés par M. Nelson et autres. Mais ces moyennes embrassent toutes les catégories d'âge, et par conséquent beaucoup d'états chroniques et d'incapacités de travail inhérents à la vieillesse. Pour se rendre un compte plus exact des choses, il a consulté les travaux qui ont été faits sur cette classe de sociétés mutuelles, connues sous le nom de *Manchester Unity of Old Fellows*; et partant

de ce principe, que les journées de maladies se répartissent de la même manière dans toute la population ouvrière, il a calculé les tableaux suivants, qui donnent la proportion annuelle des cas de maladie pour tous les âges, entre 15 et 65 ans, rapportée au cours de 1881.

Ages.	Population mâle (1)	Semaines de maladies (2)	Moyenne de maladie par homme et par an (3)
15 à 20	1,268,269	844,428	666
20 à 25	1,112,354	820,183	737
25 à 45	3 239,432	3,224,634	995
45 à 65	1,755,819	4,803,760	2,735
15 à 65	7,375,874	9,692,505	1,314

Ages,	Population femelles (1)	Semaines de maladies (2)	Moyenne de maladie par femme et par an (3).
15 à 20	1 278,963	851,701	666
20 à 25	1,215,872	890,685	737
25 à 45	3,494,782	3,476,146	995
45 à 65	1,951,743	5,368,229	5,751
15 à 65	7,941,330	10,592,761	1,334

Il résulte de ces tableaux que la moyenne de maladies dans la population mâle pendant l'âge ouvrier est d'un peu plus de neuf jours par homme et par an; et que pour la population femelle, elle est encore un peu plus considérable, l'excès résultant du plus grand nombre de personnes âgées.

En somme, la population mâle perd chaque année 9,692,505 semaines de travail; la population femelle: 10,592,761 semaines. Pour l'ensemble, la population pour les âges compris entre 15 et 65 ans fournit 20,000,000 de semaines de travail de moins qu'elle n'en fournirait s'il n'y avait pas de maladies. Une telle évaluation paraît invraisemblable; mais à la ré-

flexion, on voit qu'elle n'a rien de fantaisiste. Pour les membres du *Manchester Unity*, qui sont tous de l'âge ouvrier, elle est incontestable et les calculs sont établis sur un total de trois cent à quatre cent mille membres. Au point de vue sanitaire, aucun groupe ne représente plus exactement la population. Ils ne sont pas, il est vrai, triés avec un soin rigoureux; ce ne sont pas des santés d'élite; cependant ce sont des hommes qui, en bonne santé, sont aptes à fournir un travail; et leur association en est une preuve—ce sont des hommes prévoyants et soigneux. Des ivrognes avérés, des estropiés, des infirmes, ou toute autre espèce de gens qu'une faiblesse native ou quelque maladie précoce, même de simples débauchés, ne seraient pas admis dans la Société ou ne pourraient s'y maintenir.

Elle n'admet pas davantage des fous, des idiots ou des imbeciles, dont la proportion dans la population totale est de 70,000 individus, ne travaillant pas et occasionnant une perte de travail qui n'est pas moindre de 3,500,000 semaines par an.

Cette évaluation n'est pas trop élevée, elle est plutôt trop basse, si l'on se reporte à d'autres groupes de la population.

Pour l'armée métropolitaine, la moyenne des journées de maladie est pour chaque soldat de 17 environ; et comme l'effectif des troupes dans le Royaume-Uni est de plus de 80,000, il en résulte une perte de 200,000 semaines de service par an.

Pour la flotte, dans les stations d'Angleterre, les journées de maladie ont été pendant les cinq dernières années de près de 16 par homme et par an, c'est-à-dire 45,000 semaines pour un personnel de 20,000 hommes.

Pour la police de Londres, la moyenne est de neuf journées de maladies par homme et par an.

On peut donc accepter neuf jours de

(1) Pour l'Angleterre et le pays de Galles (recensement de 1881).

(2) D'après les calculs du *Manchester Unity*.

(3) En semaines.

comme la moyenne dans la population générale, car l'armée et la marine sont dans des conditions spéciales.

Nous pouvons donc admettre avec sir James Paget, que l'Angleterre et le Pays de Galles perdent chaque année, du fait de la maladie, 20 000,000 de semaines de travail, c'est-à-dire le travail que 20,000,000 de travailleurs en bonne santé pourraient accomplir en une semaine.

C'est le quart du travail accompli pendant une année par la population entière de 15 à 65 ans. Essayons de l'évaluer en argent. Un peu plus de la moitié de cette perte porte sur les classes domestiques, agricoles, industrielles. Elles représentent un peu plus de sept millions et demi; elles perdent environ 11,000,000 de semaines de travail, à une livre par semaine, cela fait 11,000,000 de livres sterling enlevées à la richesse annuelle du pays. Pour les autres classes qui perdent les autres 9,000,000 de semaines de travail, il serait difficile d'évaluer la perte en argent, attendu qu'elles représentent les gros marchands, les juges, les juriscultes, les médecins, les hommes d'état, les législateurs, les poètes, écrivains, artistes, philosophes, les princes, dont l'apport à la fortune publique ne peut être aisément chiffré.

Par parenthèse, les bulletins de mortalité ne nous donnent qu'une idée bien imparfaite de ces pertes de travail. Prenons la fièvre typhoïde. Elle a détruit dans l'Angleterre et le Pays de Galles, dans ces derniers temps, près de quatre mille personnes de l'âge ouvrier par an. La mortalité est de quinze pour cent; si donc il meurt quatre personnes de fièvre typhoïde vingt-trois mille en échappent. Les vingt-trois mille personnes ont eu une moyenne de maladie de dix semaines d'après le docteur Broadbent. Donc une seule maladie, et une maladie que l'on peut conjurer, fait perdre à l'Angleterre par an, deux cent

trente mille semaines de travail, sans parler de celles qui résultent des décès. Et l'on peut en dire autant de toutes les maladies qui figurent en tête des bulletins de mortalité. Ces bulletins nous donnent une fausse idée de nos pertes. C'est comme si on ne tenait compte à la guerre, que des morts et non des blessés, dont le nombre influe cependant pour une part sur le résultat d'une campagne.

Nous n'avons pas tenu compte de la mort ou de la maladie des sujets âgés de moins de quinze ans, qui dans certaines classes représentent plusieurs milliers d'individus. Pour les classes domestiques, agricoles ou industrielles, la statistique générale les évalue à un demi million. Combien doit être grande la perte de travail résultant des maladies de l'enfance. Songez quel temps utile, on perd à scigner les enfants malades; et combien d'enfants contractent dès cet âge des maladies qui les rendent incapables de travailler plus tard ou de prédispositions aux maladies éventuelles; combien de sourds, d'aveugles, de rachitiques, qui fourniront tout au plus la moitié d'un sujet valide. Quand ils meurent, l'argent qu'ils ont coûté a été dépensé inutilement; c'est un capital perdu. La mortalité des enfants au-dessous de quinze ans a été, en 1882, de près d'un quart de million; combien auraient-ils coûté? Supposons huit livres sterling par enfant, c'est 2,000,000 de livres sterling perdus chaque année; mais cette évaluation est bien inférieure à la réalité, et le pays perd plus encore, si l'on considère le travail que ces enfants auraient pu accomplir à l'âge d'homme.

Il faut tenir compte encore des décès entre 25 et 45 ans, c'est-à-dire pendant les vingt années les plus productives. Ces décès ont été en 1882 de 66,000. Si l'on examine les causes de mortalité, on voit que plusieurs de ces décès auraient pu être

conjurés ou tout au moins ajournés. Supposons que chacun de ces morts eût vécu deux ans de plus, l'Angleterre eût bénéficié en 1882 d'au moins 6,000,000 de semaines de plus de travail ; ou, en d'autres termes, d'une somme de travail équivalente à celle que produiraient en une semaine six millions d'ouvriers.

Est-il vrai que cette mortalité pourrait être diminuée par une meilleure application de l'hygiène ? Evidemment il est à espérer que l'on arrivera à prévenir les maladies infectieuses ; un grand nombre de celles qui se présentent chez les artisans sont le résultat de l'incurie, de la mauvaise alimentation, de la débauche ; la perte de travail pourrait être ainsi diminuée d'au moins un quart. Les dernières années présentent, comparées aux huit années antérieures une diminution de mortalité de deux décès pour mille vivants. La moyenne annuelle des décès présente une différence de 50,000 sur la mortalité des années précédentes ; et l'hygiène y est bien pour quelque chose. Les décès du fait du typhus, de la fièvre typhoïde ou autres fièvres mal définies, ont été de 11,000 au-dessous de ce qu'ils étaient il y a vingt ans. L'Angleterre perd annuellement aujourd'hui 22,000 enfants au-dessous de 5 ans de moins qu'autrefois ; 8,000 enfants de moins entre cinq et quinze ans. Et cette diminution des décès implique non seulement un progrès thérapeutique, mais aussi une gravité moindre des maladies, grâce aux mesures hygiéniques employées. Les décès dans l'âge ouvrier sont de 5,500 en moins ; et, si l'on admet que la mortalité est de 25 pour cent dans les cas observés, il faut admettre que la morbidité a diminué de 25,000 en admettant que chaque cas de maladie nécessite dix semaines de repos, nous trouvons que l'hygiène, pour ces fièvres, a procuré 185,000 semaines de travail par an en plus qu'autrefois.

M. Noël Humphrey croit pouvoir conclure de ses recherches personnelles que si la diminution des décès suit la même progression dans l'avenir, que pendant la période de 1876-80, la vie humaine s'accroîtra de deux ans pour les hommes, de trois à quatre pour les femmes ; et cet accroissement profiterait, suivant lui, aux hommes de 20 à 60 ans, dans la proportion de 65 pour cent, aux femmes dans la proportion de 70 pour cent.

Cet accroissement correspond à une augmentation de 4 pour cent dans la production annuelle de l'industrie, des arts libéraux, etc.

Les progrès de l'hygiène sont connus de tous : diminution de l'intempérance, de l'immoralité ; vivre à meilleur marché, de meilleure qualité, plus varié ; distractions plus saines ; habitations plus confortables, mieux drainées ; air et eau meilleurs ; meilleurs usages des ressources hygiéniques ; soins plus éclairés donnés aux malades dans les hôpitaux et ailleurs, comme aux nourrissons, aux pauvres que l'on visite chez eux, etc. Ces perfectionnements ne peuvent aller qu'en augmentant. La charité ne se ralentira pas ; la science ne peut que progresser, etc., tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes.

DR AD. NICOLAS.

HYGIÈNE SPECIALE DE LA FEMME

La femme, en général, est d'une constitution plus délicate et d'un caractère plus impressionnable que l'homme. Ses forces ont besoin de ménagements, mais ses sentiments plus encore ont besoin d'une direction spéciale.

La jeune fille, arrivée à l'âge de puberté, change à son insu : sa vivacité et son insouciance font place à une certaine inquiétude, parfois à une certaine tristesse dont elle ne se rend pas compte : elle devient rêveuse, capricieuse, coquette et

prude. Son imagination s'exalte facilement et son cœur a besoin d'aimer. Ces impressions agissent sur elle par le système nerveux et une foule d'impressions s'ensuivent, notamment les crises hystériques et la chlorose (faiblesse de sang), si l'on ne le prévient pas par de sages précautions.

Ces précautions consistent à préserver la jeune fille de tout ce qui peut l'émotionner, la surexciter, tels que les lectures romanesques, les spectacles, les frayeurs, le chagrin, la gênerie ; à occuper son esprit et à exercer son corps par un travail manuel ; à éviter les occupations trop sédentaires, ou à les faire alterner avec les courses ou le soin du ménage, enfin à lui faire envisager l'avenir et le mariage, non comme on le fait, à travers un prime coloré et trompeur, et devant lui donner une liberté et des satisfactions qu'elle n'y trouvera pas, mais avec sa prosaïque réalité, en lui apprenant que cet avenir lui réserve des devoirs pour l'accomplissement desquels elle doit faire provision de force, et que la mission d'épouse et de mère est des plus sérieuses et des plus difficiles.

Il lui faut apprendre qu'elle n'a pas été créée pour être seule, mais pour la famille que le bonheur parfait n'est pas dans ce monde, mais qu'elle aura une existence d'autant plus heureuse qu'elle sera plus dévouée, et qu'elle fera plus volontiers le sacrifice de son égoïsme. Or, on élève la jeune fille dans des idées précisément opposées : on veut absolument qu'elle soit heureuse dès son enfance ; on l'entoure de tout le luxe et de toutes les douceurs de la mollesse ; au lieu de tremper son âme, on l'énerve ; on lui fait croire, que les artifices peuvent suppléer aux qualités ; elle poursuit quelque temps ses rêves de jeune fille, puis au jour où les désillusions tombent, où le désenchantement arrive, elle est sans force, sans énergies elle est malheureuse et elle tombe dans

état de langueur, d'irritation perpétuelle qui n'est ni la santé, ni la maladie, mais une sorte d'étiement qui use peu à peu la vie.

Combien de fois nous médecins, n'avons nous pas rencontré parmi nos clientes cet état d'alanguissement, résultat d'un désenchantement auquel elles étaient loin de s'attendre et auquel elles n'étaient pas préparées ! L'éducation se lie donc intimement à l'hygiène de la femme...

Qu'on la prépare à la vie réelle, en lui apprenant qu'elle aura souvent des ennuis à supporter de la part de son mari, de ses enfants, et qui lui faudra souvent une forte dose d'abnégation et de courage. L'homme qu'elle se plaît à voir dans ses rêves, paré des nobles sentiments de délicatesse, de justice, de bonté n'est trop souvent, hélas ! qu'un vulgaire égoïste.....

Quelle souffrance pour une femme qui ne peut aimer celui à qui elle a uni sa destinée ! Leurs cœurs, disent les romanciers, doivent être à l'unisson comme deux lyres sœurs qui rendent le même son..... Oui, mais quel dommage qu'on ne fabrique presque plus de nos jours que des lyres de pacotille dont on ne peut tirer aucun accord !

La femme est éminemment impressionnable ; la joie, les distractions agréables lui ramènent une santé florissante aussi vite que les impressions fâcheuses la font dépérir. Ce sera souvent la base de son hygiène et de son traitement.

On dit de la femme qu'elle a bon cœur et mauvaise tête. Un grand nombre d'entre elles ont en effet, une volonté mobile et capricieuse que la raison ne peut pas toujours contenir : il faut alors s'efforcer de les conduire par le cœur ; mais si par malheur elles en manquent, elles seront une calamité pour leurs familles et il sera nécessaire d'employer avec énergie le mors et la bride au risque de passer pour Barbe Bleue.

Souvent la femme se fait un idéal impossible qui l'éloigne de la vie réelle, et qui est la source de ses ennuis. Ne cherchons pas la dépouiller de toute poésie mais tâchons cependant qu'elle ne vive pas dans un monde imaginaire...

Dr. C. Dupasquier

ORGANES DE LA DIGESTION. — DIGESTIBILITÉ DES ALIMENTS.

Lorsque nous nous recueillons en face des fonctions de l'organisme des êtres, celle qui nous frappe le plus et qui prime toutes les autres, c'est la digestion. Elle préside, en souveraine, au développement et au fonctionnement de la vie animale. L'homme, le roi des êtres créés, l'homme, pour qui la nature s'est enrichie des moyens les plus variés et les plus intéressants pour la conservation de cette opération fondamentale, la digestion, l'homme, disons-nous, à ce point de vue, offre une étude admirable, digne de notre attention.

Toute la digestion roule sur certains actes relatifs à certains organes qui dominent son existence et sa destinée. L'acte de la bouche, par son agent chimique, la salive joue le rôle essentiel de transformer les féculs en dextrine, puis en glycose assimilable (substance propre à la nutrition). L'acte de l'estomac, opère, par son ferment acidifié (liquide de l'estomac) sur les albumines animales et végétales et les transforme en peptone, substance absorbable et apte à la nutrition.

La bile—liquide secrété par le foie—émulsionne et dissout les corps gras. Le liquide secrété par les intestins possède par lui-même un pouvoir digestif réel sinon considérable sur les albuminoïdes. Mais c'est au pancréas (organe qui sert la digestion) que la nature a dévolu la plus grande fonction. Sentinelle avancée

de la digestion, il est destiné à remplir l'importante mission de reviser toutes les fonctions des actes digestifs et de leur venir en aide chaque fois qu'ils seraient surmenés ou défaillants. Le suc pancréatique à l'instar de la bile opère sur les graisses et les rend plus aptes à servir à la nutrition de nos organes.

Tel est, en résumé, le rôle physiologique des organes de la digestion au point de vue de leur digestibilité.

Tous les aliments ne sont pas digestibles au même degré, tel aliment est plus digestible que tel autre aliment, s'il cède plus facilement ses principes nutritifs à notre organisme. Une vive lumière a été jetée sur ce point difficile de la physiologie par W. Beaumont qui a eu le rare avantage d'examiner pendant plusieurs années le phénomène de la digestion de l'estomac sur un robuste Canadien nommé de St-Martin, de St-Thomas de Joliette, chez qui existait une fistule de l'estomac, suite d'un coup de feu reçu à la chasse.

Je donnerai le tableau suivant qui indique les résultats des expériences.

SUBSTANCES. — PRÉPARATIONS. —	Durée de la Digestion.
	<i>h. m.</i>
Riz, bouilli.....	1.00
Sagou, "	1.45
Tapioca, bouilli.....	2.00
Orge, bouillie.....	2.00
Lait, bouilli.....	2.00
Lait, non bouilli.....	2.15
Gélatine, bouillie.....	2.30
Pieds de cochon, bouillis.....	1.00
Tripes, bouillies.	1.00
Cervelle, bouillie.....	1.45
Vénaison, grillée.....	1.35
Moelle épinière, bouillie.....	2.40
Dinde —basse cour, roti.....	2.40
" " " bouillie.....	2.44
Dinde sauvage, rôti	2.18
Oie, rôtie.....	2.30
Cochon de lait, rôti,.....	2.30

Fore de bœuf frais, grillé.....	2.00	Bouillon de poulet, bouilli.....	3.00
Agneau frais, grillé.....	2.30	Soupe aux huitres, bouillie.....	3.30
Poulet, fricassé.....	2.45	Bœuf frais, frit.....	4.00
Œufs frais, cuits durs.....	3.30	Porc maigre (fessier), grillé.....	3.15
“ “ à la coque.....	3.00	Porc entrelardé, rôti.....	5.15
“ “ frits.....	3.30	Porc salé recent, bouilli....	4.00
“ “ rôtis.....	2.15	“ “ “ rôti.....	4.15
“ “ crus.....	2.00	Hachis (viande et légumes), rechauffé	2.30
“ “ fouettés.....	1.30	Saucisse fraîche, grillée.....	3.20
Crème, cuite au four.....	2.45	Cœur, frit... ..	4.00
Morue salée, bouillie.....	2.00	Tendons, bouilli.....	5.30
Truite saumonée fraîche, bouillie..	1.30	Cartilage, bouilli.....	4.15
Truite saumonée fraîche, frite.....	1.30	Pain de blé frais, cuit au four.....	3.30
Limande fraîche, frite.....	3.30	Gâteau de blé, cuit au four.....	3.00
Salmon salé, bouillie.....	4.00	Gâteau de savoie, cuit au four....	2.30
Huitres fraîches, crues.....	2.55	Pudding (pommes), bouilli.....	3.00
Huitres fraîches, rôties.....	3.15	Pommes sùres dures, crues.....	2.50
Huitres fraîches, étripées.....	3.30	Pommes douces, crues.....	1.50
Bœuf frais maigre, rôti.....	3.30	Panais, bouilli.....	2.50
Bœuf séché maigre, rôti.....	3.00	Carottes, bouillies.....	3.15
Beef steak, grillé.....	3.00	Navets, bouillis.....	3.50
Bœuf frais maigre avec du sel, bouilli	3.30	Pommes de terre, bouillies.....	3.30
Bœuf avec moutarde, bouilli.....	3.10	Pommes de terre, rôties.....	2.30
“ “ “ grillé.....	3.15	Pommes de terre, cuites au four...	2.30
“ “ “ cru.....	3.00	Choux, crus.....	2.30
“ “ “ étuvé.....	3.00	Choucroute, crue.....	2.00
Mouton frais, rôti.....	3.15	Choux, bouillis.....	4.30
“ “ grillé.....	3.00		
“ “ bouilli.....	3.00	Le tableau qui précède nous donne une	idée de la durée de la digestion des
Veau frais, grillé.....	4.00	substances alimentaires.	
“ “ frit.....	4.30	Ce tableau d'expériences ne relève que	d'un seul individu, et il est bon de faire
Volaille (basse cour), bouillie.....	4.00	remarquer ici que la force digestive des	substances alimentaires est relative à la
“ “ “ rôtie.....	4.00	loi individuelle qui préside aux fonctions	de la digestion : tel aliment facilement
Canard, rôti.....	4.00	digéré par tel individu est d'une diges-	tion difficile pour tel autre, <i>vice versa</i> .
“ sauvage, rôti.....	4.30		
Graisse de bœuf, bouillie.....	5.30		
“ “ mouton, bouillie.....	4.30		
Beurre, fondu.....	3.30		
Fromage vieux fort, cru.....	3.30		
Soupe (bœuf, légumes et pain), bouil	4.00		
Soupe, bouillons d'os bouillis.....	4.15		
Soupe aux fèves, bouillie.....	3.00		
Soupe à l'orge, bouillie.....	1.30		
Soupe bouillon de mouton.....	3.30		
Blé vert, fèves, bouillis.....	3.45		

DR. J. I. DESROCHES.

MEMENTO D'UNE MERE

L'enfant est capricieux, et pour peu qu'on lui laisse toute liberté d'action, il deviendra insupportable, ce sera même l'autorité qui commande et à laquelle

il faut obéir. Il faut donc l'habituer au doux contrôle de sa mère dès que les premiers lueurs de son intelligence commencent à paraître. Quo de malheurs sont prévenus quand l'autorité du père et de la mère est toujours respectée ! L'enfant est sur le bord d'une fenêtre qui se penche, le vertige commence à s'emparer de lui, il va être précipité bientôt si on ne vient à son secours ; la mère apparaît et lui ordonne de descendre ; si elle a déjà habitué son enfant à se soumettre à sa volonté, il obéira à l'ordre maternel et quittera la position dangereuse où il était ; si au contraire une coupable faiblesse a fait de l'autorité un jouet pour l'enfant, celui-ci résistera cette fois-ci comme toujours, il tombera sur un pavé qui lui donnera la mort. J'ai connu un père sans énergie qui, un jour apercevant son enfant penché au bord de la croisée, à la partie supérieure de sa maison, n'osa lui parler, convaincu que le premier mouvement du malheureux petit serait un mouvement de résistance et serait peut-être cause d'une chute mortelle. Il fut obligé d'attendre que l'enfant quittât de lui-même une place où sa vie était en danger. Quelle cruelle angoisse a dû être celle du trop tendre père attendant, épiait le premier mouvement de son enfant, sans pouvoir l'arracher par une volonté ferme au péril qui le menaçait !

Mais c'est surtout quand la maladie vient faire ses ravages dans la famille que l'on peut constater les bons résultats d'une autorité respectée et de l'obéissance filiale. Voyez le petit enfant agité au milieu d'une fièvre ardente ; il se roule sans cesse sur son petit lit, repoussant ses couvertures, refusant tout ce qu'on lui présente. Sans secours contre la maladie, celle-ci fait ses ravages, est maîtresse de sa victime jusqu'à ce que la mort vienne s'en emparer. On a fait demander le médecin : sa présence a été inutile là où l'autorité

des parents ne valait rien. Voyez au contraire l'enfant habitué à écouter sans cesse la volonté de ceux qui le commandent, à s'y soumettre sans aucune résistance : il est malade lui aussi, mais malade résigné, acceptant tout ce qui lui présente la main tremblante de sa mère, la remerciant d'un sourire plein d'amour ; et cependant le breuvage est amer, repoussant ! Le médecin est presque toujours à ses côtés ; le petit malade a fait son meilleur ami de celui que tant d'autres ne peuvent voir sans frayeur. Son obéissance est récompensée et, grâce au bon traitement qu'il a suivi avec résignation, la santé ne tarde pas à venir ; la volonté, douce malgré son énergie, de la mère et du père ont sauvé l'enfant qui allait mourir !...

DE S. LACHAPPELLE.

STATISTIQUES

Nous extrayons du rapport pour la 31ème semaine de 1884 du Docteur Jacques Bertillon, chef des travaux de la Statistique Municipale de la ville de Paris, les détails suivants qui intéresseront sans aucun doute nos lecteurs. Ce rapport constate en outre un état sanitaire plus satisfaisant, puisque le nombre des décès n'était que de 993 au lieu de 1,062 signalés la semaine précédente. L'athropsie ou ou diarrhée infantile avait notablement diminué (207 décès au lieu de 248.) En Janvier le nombre n'était que de 52.

« Nous venons de recevoir le Bulletin mensuel du bureau de démographie et de statistique de la ville de Marseille, dirigé par Mr. le docteur Albenois, pour le mois de Juin 1884. Il contient sur le développement du choléra à Marseille, quelques renseignements rétrospectifs qui nous paraissent, quoiqu'un peu anciens déjà, de nature à intéresser nos lecteurs.

« Le premier cas de choléra observé à Marseille daté du 7 Juin, et concerne un

journalier âgé de 39 ans ; le certificat portait choléra sporadique. « Il est bien évident que le diagnostic est exact, et que ce cas n'a aucun rapport avec l'épidémie de Toulon qui n'a commencé que sept jours plus tard. Il s'agit bien là d'un cas isolé de choléra nostras tel que la ville de Marseille en compte 5 ou 6 chaque année. » Un décès plus significatif se produisait le 27 Juin ; il s'agit du nommé Louis Girard jeune lycéen, âgé de 17 ans, arrivé depuis trois jours de Toulon. Pris la veille, à cinq heures du soir, des symptômes non équivoques du choléra, il succombait le lendemain à 10 heures et demie. Voici, jour par jour, le nombre des décès observés à partir de cette époque :

Nombre des décès cholériques observés à Marseille.

Le 27 Juin.....	1
Le 28 —	6
Le 29 —	0
Le 30 —	3
<hr/>	
Total de Juin	10
Le 1er Juillet.....	2
Le 2 —	4
Le 3 —	3
Le 4 —	6
Le 5 —	7
Le 6 —	16
Le 7 —	27
Le 8 —	22
Le 9 —	22
Le 10 —	46
Le 11 —	75
Le 12 —	61
Le 13 —	65
Le 14 —	64
Le 15 —	66

Total du 1er Juillet au 15 Juillet...486

« On sait que depuis cette époque, le nombre des décès paraît tendre à décroître, mais ils n'ont pas encore été contrôlés et publiés par le Bureau de démographie et de statistique et nous ne les publions pas.

« Nous devons signaler une autre publi-

cation, du plus haut intérêt, qui nous vient du Havre, c'est une *Instruction sur les mesures à prendre en cas d'épidémie cholérique*. M. le maire du Havre, pour faciliter aux familles des cholériques la précaution toujours très embarrassante, mais très importante qui consiste à détruire les déjections des cholériques et à désinfecter les objets qu'ils ont contaminés, proscrit les mesures suivantes : Chez tout cholérique signalé au Bureau d'Hygiène, on portera sur le champ deux récipients, au fond desquels on aura versé la solution désinfectante : l'un de ces récipients est une tinette spéciale destinée à contenir exclusivement les déjections du cholérique ; l'autre est une sorte de boîte munie d'un couvercle et qui recevra les linges et objets de literie contaminés. Ces deux récipients ne devront sortir de l'appartement que pour être transportés dans un endroit spécial, affecté à la désinfection et désigné par l'Administration.

« Cette mesure si simple, nous paraît résoudre heureusement un des problèmes les plus graves qui se présentent aux municipalités menacées.

Dr. Jacques Bertillon.

Chef des travaux de la Statistique municipale de la ville de Paris.

COMMENT PRÉVENIR LA CARIE DES DENTS.

Dans l'accomplissement de leur devoir les médecins et les dentistes sont tous les jours, interrogés par leurs patients qui leur posent la question suivante : « Que puis-je, que dois-je faire pour prévenir la carie des dents ? » la réponse doit être celle-ci : « Corrigez votre alimentation. » Cela veut dire, qu'il faut manger une nourriture qui contient tous ses éléments naturels. Si nous mangeons le produit d'un grain quelconque, nous devons le manger avec tous les éléments que la nature lui fournit.

Si nous mangeons de la viande, nous devons manger aussi les os, ou bien notre organisation souffrira de la violation d'une des lois inhérentes à la nature.

La formation des dents chez l'homme peut être constatée dès la septième semaine de la vie intra-utérine ; de là l'importance d'une nourriture strictement correcte dès le début, si les mères veulent donner naissance à des enfants qui auront des dents bien formés. Une femme qui traverse les différentes périodes de la lactation et de la gestation sans un approvisionnement continu, dans sa nourriture, de substances propres à la formation des os et des dents, cette femme souffrira de la carie des dents, accompagnée de douleurs dont l'intensité sera en proportion de l'insuffisance alimentaire.

Tous les animaux carnivores—qui ne se nourrissent que de viande—mangent les os des animaux qu'ils dévorent ; ils les broient suffisamment de manière qu'ils puissent les avaler facilement, et tous ont de très bonnes dents.

Mettez en présence d'une tribu d'Indiens tout ce que la terre produit comme nourriture, et ils mangeront la viande tant qu'il y en aura ; mais mettez les mêmes hommes à la diète, nourrissez-les comme l'homme civilisé et ils souffriront à leur tour de la carie des dents.

Enlevez-leur, à présent, la quantité d'os qu'ils peuvent trouver dans la nourriture animale, et la carie des dents en sera certainement le résultat.

Les éleveurs de volailles savent bien qu'il leur faut de la chaux dans leur alimentation, sinon elles ne donneront que des œufs à coquille trop tendre.

Les os sont aujourd'hui reconnus comme les substances qui fertilisent le plus les terres de la Nouvelle-Angleterre. Visitez ces fermes dans le mois de juin et vous reconnaîtrez les colleries à un demi-

mille de distance, où le blé d'Inde a poussé trois ans auparavant, aux points jaunes qui marqueront la terre à des intervalles réguliers.

Le fermier vous dira que c'est les os qui lui ont procuré cette fortune.

Le besoin ardent du sol nous explique le manque de produits du même sol.

Nos animaux domestiques herbivores même nous prouvent la nécessité d'ajouter des os à leur alimentation. La vache qui met bas chaque année ces petits éprouve un besoin irrésistible d'alimentation osseuse, et ronge les os au point qu'elle essaie de mastiquer même les plus gros ; c'est un fait que les fermiers constatent tous les jours.

Les vétérinaires ont depuis longtemps reconnu que certaines maladies ne peuvent être guéries que par une nourriture osseuse.

Le fermier instruit analyse sa terre pour y découvrir les éléments qui produisent la récolte ; l'éleveur intelligent s'informe des besoins de ses animaux ; cependant il n'apparaît pas que l'on fasse quoique ce soit pour la réglementation soignée de la diète de l'enfant, et pour suppléer d'une manière intelligente aux éléments qui font défaut.

On pourrait démontrer plus longuement la nécessité de la nourriture osseuse pour prévenir la carie des dents, aussi bien que pour guérir plusieurs maladies ; mais comme une seule parole suffit au sage, il nous semble seulement nécessaire d'ajouter qu'une expérience continue a été faite dans une famille, expérience qui a amené un résultat des plus satisfaisants. Les os furent pris chez des animaux parfaitement sains, nettoyés sans subir aucune altération chimique, et dissous dans des soupes, des sauces, dans du pain, etc, dans la proportion de une à trois cuillerées

pour chaque chopine de soupe ou de sauce.

La proportion d'éléments nutritifs dans cent parties de différentes espèces de nourriture animale est la suivante : Bœuf, 26 ; porc, 29 ; poulets, 27 ; mouton, 29 ; corbeau, 20 ; sang ; morue, 21 ; blanc d'œuf, 14 ; lait, 7 ; os, 51.

(Traduit du *Sanitarian* juin 1884.)

Dr S. L.

VENTILATION

A la convention sanitaire du 15 décembre dernier, tenue à Iowa, Mich. le Dr Kellogg a fait sur la ventilation des remarques si pratiques qu'elles méritent l'attention de tous les hygiénistes. Voici les points principaux.

1o. Nous avons besoin dans nos maisons d'un air pur pour déluer ou faire disparaître les matières impures qui s'échappent continuellement de notre corps, par les poumons et la peau. Avec chaque expiration, il sort de nos poumons un pouce cube d'acide carbonique, qui agit comme poison si on le respire ; dans la même expiration il s'échappe aussi une petite quantité de matière organique qui constitue un poison encore plus dangereux si nous le respirons ; c'est cette dernière substance, ce dernier poison, qui produit, ou facilite la production de maladies graves, particulièrement la consommation. Il doit donc y avoir constamment un changement d'air dans nos maisons, pour chasser l'air impur et le remplacer par un air sain et respirable.

2o. C'est une erreur de croire qu'une ou même deux ouvertures dans une chambre sont suffisantes pour chasser au dehors l'air impur, et pour assurer ainsi une bonne ventilation, ou qu'un ventilateur sans chaleur produise ce résultat.

3o. Dans le but de chasser au dehors l'air malsain d'une chambre, nous devons

avoir un ventilateur chauffé s'ouvrant en haut et en bas de l'appartement, l'ouverture du premier se trouvant en dehors, et l'ouverture du second en dedans. Il y aura un courant constant d'air impur au dehors dans l'air libre, en autant que le ventilateur sera tenu chaud. Si l'on cesse de le chauffer, il n'y aura plus de courant au dehors d'air impur, comme le nécessite une bonne ventilation. Chaque chambre devra avoir son ventilateur séparé.

4o. Pour assurer l'entrée de l'air pur qui devra prendre la place de l'air impur chassé par les ventilateurs chauffés, nous pouvons ou introduire dans la chambre directement du dehors un air non chauffé, ou encore mieux, introduire l'air extérieur en le faisant passer sur la surface chauffée du radiateur, ou sur des poêles. (Ici le lecteur montre des diagrammes représentant des moyens simples de pratiquer cette ventilation.) D'après les derniers moyens employés, les courants injurieux sont évités et l'air est suffisamment rechauffé avant de parvenir jusqu'aux poumons.

(Traduction du *Sanitarian*. Mars 1884)

Dr S. L.

La viande tuberculeuse et les propositions de M. Bouley au Congrès international de Bruxelles.

Nous ne voulons pas formuler d'opinions sur la phtisie pommelière (consomption chez les animaux), mais nous nous contentons de suivre nos maîtres sur ce point de la science médicale. Nous ne voulons pas discuter sur la valeur des propositions de M. Bouley concernant la viande tuberculeuse, mais nous aimons à faire connaître à nos lecteurs que ces propositions n'ont pas été adoptées, comme le prétendent nos estimés confrères de l'*Union Médicale*, par le Congrès international d'Hygiène de Bruxelles, réuni en septembre (du 10 au 16) 1883.

M. le Dr E. Vallin, rédacteur en chef de la *Revue d'Hygiène et de Police Sani-*

taire, a rédigé un rapport des travaux soumis au Congrès, et auquel nous empruntons l'extrait suivant :

“En principe, M. Bouley pencherait pour la prohibition et la dénaturation de toute viande provenant d'un animal tuberculeux, quelque fut le degré de la tuberculose ; il y aurait lieu dans ces cas d'accorder une indemnité pour les bêtes bovines, en bon état apparent reconnus tuberculeux après abatage pour boucherie. Une proposition de M. Bouley faite dans ce sens, n'a pas été acceptée par le Congrès de Bruxelles....

“ Sur notre proposition cette question se présentera cette année (1884) au Congrès international d'hygiène de la Haye où nous sommes chargé de présenter un rapport et un projet de conclusions.”

Voici ce que nous connaissons des propositions de M. Bouley. Maintenant nous aimerions à savoir à quelle source nos confrères de l'*Union Médicale*, ont puisé leurs renseignements, tendant à prouver que les prétentions scientifiques de M. Bouley ont été acceptées.

DR J. I. DESROCHES.

CONTAGION

Un mot sur la contagion de la tuberculose à propos des crachoirs et des lieux d'aisance en usage à l'hôpital St-André de Bordeaux, (10 février 1884, p. 40.)

Sans être aussi grande que celle d'autres maladies infectieuses, la contagiosité de la tuberculose est vraisemblable, et possible, si elle n'est pas encore évidente. Il importe donc de prendre contre elle des précautions qu'on néglige complètement dans les hôpitaux. Il peut y avoir danger à réunir des phthisiques dans les mêmes salles avec des sujets jeunes atteints de maladies aiguës et particulièrement des voies respiratoires qui ouvrent la porte peut-être à la tuberculose par transmission,

A l'hôpital St-André, les phthisiques ont l'habitude de cracher dans un linge plié en deux et étendu sur le lit ; rien n'est plus propre à la dissémination des germes. — De même, les selles diarrhéiques, si communes dans la tuberculose et liées à des ulcères tuberculeux de l'intestin sont presque certainement virulentes ; les latrines de l'hôpital consistent en un simple trou à la turque, sans soupape, voisin de la salle où elle verse ses émanations incessantes. M. Picot a fait adopter par la *Société de médecine de Bordeaux* le vœu que, “ en vue de la contagiosité de la tuberculose, dans les hôpitaux, des crachoirs convenables fussent donnés aux malades, et que les latrines fussent organisées dans des conditions hygiéniques en rapport avec les progrès actuels de la science. ”

Revue d'Hygiène et de Police Sanitaire.

VARIETES HYGIENIQUES

L'ONIGÈNE POUR LA RESPIRATION.

Les fleurs, les fruits, ainsi que les animaux produisent de l'acide carbonique au dépend de l'oxygène de l'air. L'homme a besoin de cet oxygène qui pénètre dans les poumons par la respiration. Il est donc très important de rejeter des appartements et surtout des chambres à coucher tout ce qui pourrait donner naissance à ce gaz irrespirable l'acide carbonique ou même à l'oxyde de carbone qui est encore plus délétère.

FIGURQUOI L'AIR DE LA CAMPAGNE EST-IL SI BON ?

Les végétaux, pendant le jour, absorbent l'acide carbonique et ajoutent aux qualités respirables de l'air ; cela explique pourquoi les valétudinaires se trouvent si bien d'une promenade au bord d'un bois ou au bord d'une haie.

DANGER D'HABITER UNE MAISON
NOUVELLEMENT CONSTRUITE

Il est dangereux d'habiter une maison nouvellement construite, il est sage d'attendre que les murs et les plâtres soient bien secs et ils le sont guères qu'après un an.

La construction d'habitations, l'hiver, est contraire aux lois de la salubrité.

MOYEN DE CONNAITRE L'ÉTAT DE SALUBRITÉ
D'UN APPARTEMENT.

Un moyen bien simple de mesurer la salubrité d'un appartement est de le fermer et d'y exposer pendant 24 heures, une livre de chaux vive ; si le poids de la chaux n'a augmenté que de 15 à 30 grains, l'appartement peut-être habité sans danger.

MANIÈRE DE CONSERVER LE LAIT.

On peut conserver le lait en le faisant bouillir un peu tous les jours, ou en y ajoutant dix grains de Bicarbonate de soude (soda à pâte) pour y neutraliser l'acide qui se forme au dépens d'une partie du sucre et coagule le caséum.

MANIÈRE DE CONSERVER LE PAIN.

Le pain ne doit être conservé ni dans un endroit trop sec et trop ventilé, ni dans un endroit trop humide. Dans le premier cas il se dessèche et durcit et perd ainsi considérablement de son poids. Dans le second cas, il se produit des moisissures qui lui communiquent des propriétés nuisibles sinon vénéneuses.

M. le Dr L. A. Raimbert nous raconte le fait suivant :

Après une absence de trois jours, un cultivateur, sa femme et leur fille regagnèrent leur domicile. Avant de partir, ils avaient fait une cuisson de pain bis pour quinze jours. En rentrant, ils ouvrirent une armoire où ce pain avait été renfermé et le trouvèrent couvert de moisissures.

Néanmoins ils mangèrent de ce pain après l'avoir tant bien que mal nettoyé. Bientôt ils furent en proie à de violentes coliques et à des envies de vomir. Chez l'enfant ces accidents se compliquèrent de tremblements nerveux et de convulsions. Un traitement énergique sauva le père et la mère ; la petite fille mourut. Voici un exemple pris entre plusieurs.

Dr. J. I. D.

BAINS DE MER.

Je reviens sur ce sujet que j'ai traité dans le dernier numéro ; tout nous porte à croire que la saison des bains de mer va pouvoir être prolongée cette année plus que d'ordinaire, ce que nous pouvons en dire peut donc toujours être utile même pour cette année.

Ne choisissez pas une plage trop fréquentée, mais bien un petit coin retiré, abrité des vents régnants ; il ne faut pas habiter près du bruit des vagues, sous prétexte de jouir du coup d'œil.

Étudiez bien l'action du bain sur les enfants, voyez si la peau se familiarise à ce nouvel élément, si la coloration est régulière ; dans le cas contraire, défiez-vous.

Si la réaction ne se fait pas bien, un léger cordial doit être administré immédiatement à l'enfant ; un peu de thé, un vin faible, sucré, un exercice violent, voilà ce qui rappellera l'état normal.

Souvenez-vous qu'une minute de durée ne doit pas être dépassée pour les premiers jours.

N'imposez pas le bain par violence à votre enfant.

HYGIÈNE DU VELOCIPÉDISTE.

Le voyageur velocipédiste doit suivre les règles générales de l'hygiène ; se couvrir légèrement, éviter de passer brusquement

de la chaleur inhérente à la course accomplie à un repos trop absolu dans un endroit frais, etc., voilà les conseils généraux. Les conseils particuliers à suivre sont ceux-ci. Le vêtement doit être approprié au genre de locomotion; les membres dégagés de tout lien qui pourrait amener la contraction des muscles ou arrêter la circulation naturelle du sang.

La nourriture sera fortement réparatrice: beaucoup de viande, d'œufs, etc. peu d'épices.

Les boissons alcooliques devront être rigoureusement proscrites; le thé qui est un breuvage aliment, sera le principal breuvage; il agit bien sur le système musculaire et nerveux sans amener d'effet dangereux et sans déprimer les forces.

LE LAIT DE L'ENFANT DOIT-IL ÊTRE BOUILLI.

Non; le lait bouilli est plus difficile à digérer; les éléments qui le constituent se séparent par la chaleur, et nous disent pourquoi le lait devient alors plus indigeste.

La température du lait du biberon ne devra pas dépasser 28° centigrades.

L'ignorance de cette loi élémentaire est si générale que nous croyons utile d'attirer l'attention à ce sujet; elle est si nuisible, qu'il faut la faire disparaître.

Plus d'une maladie grave, plus d'une mort n'a pas eu d'autre cause que cette malheureuse habitude de trop chauffer le lait des enfants.

LES HABITS DU CHASSEUR

Les fils de St. Hubert sont à se préparer pour l'ouverture de la chasse dont l'heure va bientôt sonner; nul doute qu'ils s'entourent de toutes les précautions nécessaires pour prévenir tout accident; mais une petite prescription concernant l'imperméabilité des vêtements ne sera pas de trop et nous le donnons de grand cœur.

Prenez une livre d'alun et une livre d'acetate de plomb que vous faites dissoudre séparément dans deux baquets contenant chacun deux gallons d'eau, mélangez ensuite les deux liquides dans un seul baquet, il se forme alors un dépôt qui sera du sulfure de plomb; vous décantez le liquide, et vous le séparez du dépôt; il vous reste une dissolution d'acetate d'alumine. C'est cette préparation qui va être utile. Faites y tremper les tissus que vous voulez rendre imperméables retirez les *sans les tordre* et faites les sécher à l'air; vous avez alors de la toile ou une autre substance imperméable, une substance qui représente bien l'équivalent du caoutchouc,

Quant aux chaussures, on les fait tremper pendant quelques heures dans une eau de savon épaisse; l'eau savonneuse pénétrant le cuir et y formant un acide gras, empêche l'eau et l'humidité d'y pénétrer.

Voilà les quelques conseils qu'un savant confrère donne aux chasseurs de Paris, et que je ne fais que répéter à nos chasseurs d'ici, et que je leur recommande de suivre s'ils ne veulent pas revenir avec des indispositions multiples, sœurs de l'humidité.

A QUEL AGE DOIT ON CORRIGER, L'ENFANT.

L'enfant ayant à peine atteint son troisième mois, distingue les mouvements qui se font autour de lui, la mesure des intonations qui résonnent à ses oreilles, sourit quand elles sont douces, fronce ses sourcils naissants, quand elles sont graves, sévères, il révèle enfin une intelligence qui saisit déjà le caractère des personnes et des choses, et un cœur qui reçoit facilement les impressions les plus variées. C'est là une vérité établie.

Il ne faut donc pas attendre la fin de son année pour lui parler et le corriger; un délai si considérable, c'est du temps

perdu; tout un monde de misères volontai-
rément accepté, une foule de fausses incli-
nations, d'habitudes malheureuses qui ont
pris déjà leur pli, qui déjà ont pris racine,
et qu'on ne fera disparaître que difficile-
ment.

LES BAINS ET L'ASPHYXIE DES NOYÉS.

Sur demande de l'échevin Mount, les
différents appareils nécessaires pour com-
battre l'asphyxie des noyés, les différents
agents qui peuvent faciliter le retour à la
vie, seront à la disposition des établisse-
ments de bains fondés par la Corporation
de Montréal.—C'est un point acquis! Si
ces secours pouvaient être distribués à dif-
férents endroits du port, multipliés dans
une assez grande proportion pour être réel-
lement utiles à tous, ce serait une acqui-
sition nouvelle, et un système se rappro-
chant assez de la perfection dans le genre,
pour rendre de grands services.—Nous
conseillons donc à notre échevin hygiéniste
de revenir sur sa motion, et de la modifier
en ce sens.

REGIME DE L'ENFANT.

Pendant les grandes chaleurs le régime
de l'enfant ne doit être modifié en quoi que
ce soit, on s'abstiendra de le vacciner, de
le sévrer, de le faire voyager. Quelques
bains salés ou aromatiques sont très utiles;
ils tonifient la peau. J'insiste sur un point
principalement; pendant les grandes cha-
leurs et pendant la dentition les voyages
quels qu'ils soient, sont toujours funestes
aux enfants. Si par une raison imprévue
il faut faire voyager un enfant, on choisira
alors le soir.

DR. S. L.

LA MORTALITÉ D'ONTARIO ET DE
QUÉBEC.

Dr Sullivan, président de la convention
médicale qui a eu lieu à Montréal, a at-
tiré l'attention des membres de cette so-

ciété sur le fait suivant: la Province d'On-
tario avec une population de 1,923,228
habitants, c'est-à-dire 600,000 de plus que
celle de Québec, présente une mortalité de
3,000 en moins que la mortalité de la Pro-
vince de Québec. C'est là un fait d'une
importance alarmante et qui doit mériter
une étude sérieuse de la part de l'homme
de l'art comme de la part de l'autorité
chargée de veiller à la santé comme à la
fortune publique.

On a cherché à expliquer cette différence
de mortalité, en disant, que le chiffre de
la natalité étant plus considérable chez
nous qu'ailleurs, la mortalité des enfants
devait être en proportion et le chiffre de
la mortalité en général devait être plus
élevé.

Nous avons déjà refusé d'admettre com-
me satisfaisant cette explication, et nous
n'avons pas été surpris d'entendre le Dr
Sullivan la reconnaître également comme
plus ou moins boiteuse.

Le tableau suivant qui nous représente
les maladies, la plupart contagieuses, qui
sont le plus sous l'effet de la préven-
tion hygiénique de l'autorité sanitaire, force
le président à admettre, que l'excès de
notre mortalité ne doit pas être due au
chiffre supérieur de notre natalité.

Décès.	Ontario.	Québec.	Total.
Variole.....	46	714	760
Dephterie.....	1,271	1,599	2,870
Dentition.....	108	2,359	2,467
Diarrhée.....	294	585	879
Choléra infantum ...	181	344	525
Maladies de la gorge	56	406	462
" cerveau	696	1,049	1,749
Scarlatine	561	961	1,537
Fièvre Typhoïde....	594	1,081	1,612
Croup	536	574	1,130
Rougeole	375	341	716
Consomption	2,398	2,282	4,680
	7,186	12,295	

Ce tableau nous représente sur 12,295
mortalité que nous avons ici dans la Pro-

vinco de Québec, 5,159 de plus que dans la Province d'Ontario.

Comment expliquer cette différence extraordinaire à une distance aussi rapprochée, dans des circonstances climatiques presque identiques ? Pour nous il n'y a qu'une explication, qu'une réponse à cette question, nous l'avons déjà donnée, nous la répétons, et nous ne cesserons de le répéter que lorsque nous aurons été écouté et entendu par qui de droit : notre mortalité excessive dans toute notre province, est due à l'insuffisance des moyens hygiéniques employés pour lutter contre cet ennemi commun qu'on appelle les maladies contagieuses, et cette insuffisance des moyens hygiéniques employés est due à l'ignorance populaire, et cette ignorance populaire est due à la négligence inqualifiable de l'autorité qui ne donne pas à cette question importante au plus haut degré, l'attention qu'elle mérite et qui devrait lui être consacrée. Voilà le mot — simple il est vrai — mais le mot, le seul mot de l'énigme. Tant que l'autorité gouverne mentale, comme l'autorité municipale, ne s'occupera pas plus qu'elle ne l'a fait de voir à la santé publique, le résultat sera le même ; c'est-à-dire que l'on mourra chez nous deux fois plus que chez nos voisins. Le fait est brutal, brutal comme un chiffre irrévocable, mais nous ne devons pas craindre de le mettre sous nos yeux ; nous devons au contraire réaliser d'une manière très claire notre triste position afin de la changer, afin de travailler activement à le modifier le plus vite possible par les moyens qui sont à notre disposition.

Déjà un travail dans ce sens a commencé ses opérations, déjà l'autorité a compris et a aidé, mais en face du péril, nous croyons pouvoir dire qu'il faut comprendre et aider davantage. Jamais question n'aura mérité plus l'attention sérieuse de nos hommes d'État, jamais question n'aura mérité

plus l'attention sérieuse des hommes à qui la ville de Montréal a confié sa santé comme sa fortune.

Nous sommes convaincu que nous allons être traités d'exagération par ceux qui ont pour politique de taire la vérité.

Un jour nous nous sommes adressé à un échevin d'une municipalité où il y avait des maladies contagieuses, qui ravageaient cruellement la population et lui avons dit qu'il était de son devoir, du devoir du corps dont il faisait partie d'exécuter immédiatement les travaux nécessaires pour arrêter la propagation de ces terribles fléaux. Le savant échevin nous répondit : ne dites pas un mot de cette question, cela pourrait nous faire bien du dommage !

Il y a dans notre ville de Montréal des hommes qui sont chargés de la santé publique, qui ont peur de dire la vérité, parce qu'ils supposent que cela pourrait faire bien du dommage. Ce sont ceux-là qui nous blâmeront peut-être d'avoir écrit ce que nous venons d'écrire ; nous leur dirons que leur politique n'est pas la nôtre que surtout lorsque la vérité est criée sur les toits par nos voisins d'Ontario, il faut envisager le mal en face et le combattre énergiquement, comme le conscrit, il faut dire, visière à l'ennemi, or avant !

DR. S. LACHAPPELLE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Publications de la Société Française d'Hygiène.

Trichine et Trichinose aux États-Unis, par le Dr Prosper de Pietra Santa.

Annuaire pour 1884.

Annuel Rapport of the Inspector of Boilers of the city of Montreal, for the year 1883.

Où qu'il faut faire pour empêcher l'apparition de la Fièvre typhoïde.

Les grandes tranchées ouvertes au sein des villes, dans le voisinage des égouts ou des vieux conduits souterrains, peuvent mettre à découvert des terrains dangereux pour la salubrité publique.

Des débris de végétaux ou d'animaux des excréments liquides ou solides, des résidus de fabrique, le tout macéré ou dissous dans les eaux ménagères, pluviales et autres s'infiltrant quotidiennement dans le sol des villes, sans y être suffisamment neutralisés par la vie végétale, comme dans les campagnes.

Les nombreuses fouilles et évolutions de terrains qui sont nécessitées par les embellissements, les installations des conduites de toute nature, les changements de niveau de certaines rues, etc., font que les couches superficielles du sol sont tour à tour infectées et remplacées par d'autres, destinées à la même infection.

Il sera donc prudent de se soustraire à ces foyers pestilentiels, chaque fois qu'on le pourra, de désertier provisoirement la ville et d'éviter les rues rendues momentanément dangereuses. Si l'accumulation de déchets corrompus, amenés à l'air libre, ne constitue pas toujours un foyer typhogénique, elle n'est jamais sans inconvénients et l'on ne saurait trop éviter un pareil voisinage.

J'en dirai autant des latrines mal établies, des égouts mal conditionnés, des fosses à purins, des cimetières, de tous les endroits où se trouvent des déjections excrémentielles et des matières animales en décomposition.—Tout porte à croire que ce sont les sources les plus fécondes des miasmes typhogènes.

* * *

Si l'hygiène doit avoir sa place sur les diverses voies de communications, à plus

forte raison doit-il en être ainsi dans nos intérieurs.—La maison et ses dépendances devront être l'objet d'un soin constant.—Voici quelques recommandations à ce sujet :

Dans chaque logis bien compris, les corridors et les escaliers devront constituer une sorte d'appareil ventilateur, destiné à assainir la maison tout entière, par conséquent être lumineux, larges et bien aérés.

Les parquets seront parfaitement joints, de façon à ce que les interstices ne puissent pas servir de réceptacle aux poussières organiques.

Rejetez les bois tendres qui s'imprègnent facilement d'impuretés.—Les couches de cire, de peinture, que l'on étend sur les planchers, diminuent beaucoup les chances d'infection, en supprimant les fermentations dont le bois est le siège, après les lavages, et en prévenant le passage de l'air, qui arrive des étages inférieurs.

Que la cuisine soit spacieuse et bien éclairée, qu'elle ait une ventilation assez active pour permettre l'évacuation rapide des vapeurs provenant de la cuisson des aliments et de la décomposition des produits culinaires. Le sol doit en être parfaitement dallé ou cimenté, de façon à prévenir toute stagnation de détritus.

Les cabinets doivent être isolés autant que possible, munis de plusieurs portes bien closes, revêtus de stuc, de ciment, faciles à irriguer. Ils réclament de l'air et de la lumière à profusion. (1)

[1] Il serait bon que les cuvettes renfermassent toujours une quantité d'eau suffisante, que le tuyau qui les fait communiquer avec l'égout ou avec la fosse fut muni de soupapes, et qu'au-dessus de ces soupapes ou de tout autre appareil de même nature, il y eût un ventilateur pour empêcher que l'air, déplacé dans ce tuyau par la chute de l'eau et des matières, ne reflût dans l'appartement.

La mise en pratique de ces précautions s'impose à tous les étages, car il existe une solidarité devant la maladie qui ne tient compte ni du rang, ni de la fortune. La diffusion des gaz peut porter, dans toute l'étendue de l'habitation commune les germes morbides dont l'air est le véhicule.

Parmi les autres pièces, la chambre à coucher devra être l'objet d'une sollicitude spéciale. Il faudrait multiplier les cours et les jardins autour des habitations. L'insalubrité d'une localité en générale, et d'une maison en particulier, croit en partie avec la densité de sa population; les conditions sont d'autant plus favorables que la surface moyenne dont chaque individu dispose est plus étendue.

J'appellerai particulièrement l'attention sur les puits qui avoisinent les habitations. Il faudra toujours se défier de ceux qui sont crouvés à proximité des fermes, des écuries, des fosses à fumier, non loin d'eaux croupissantes; ils échappent rarement à des pollutions malsaines.

Il faut que les puits ne puissent jamais, en aucune manière, être salis par les rigoles ou la fange ambiante. A cet effet, ils seront maçonnés en bons matériaux réunis entre eux par le ciment hydraulique; leur ouverture devra être munie d'une margelle plus élevée que le sol. Les puits de captage seront recouverts d'une dalle. Les puits compris dans la zone d'un cimetière doivent inspirer de réelles défiances: — D'après M. Jacquot, inspecteur général des mines, il existe au Père-Lachaise une nappe d'eau très-étendue, et dont l'altitude est assez prononcée pour que les tombes qui se trouvent sur les ter-

Cette solidarité d'intérêts entre le riche et le pauvre peut s'étendre beaucoup plus loin. Dans les logements infects de certains quartiers de Paris, dont il a été plusieurs fois question, les exhalaisons des latrines sont un des éléments de l'atmosphère qu'on y respire. C'est là que souvent naissent les épidémies. Que les habitants des quartiers luxueux ne se rassurent pas sur la distance qui les sépare de ces foyers; l'égout qui va de l'un à l'autre peut porter et répandre dans la demeure du riche ces germes nés dans le taudis de la misère. S'il veut s'en préserver, qu'il contribue à les détruire dans sa source, en prélevant, s'il le faut, sur son superflu. En agissant ainsi, non seulement il aura fait une œuvre charitable, mais il aura travaillé pour son propre intérêt,

GUÉNEAU DE MUSSY.

rassea inférieurs soient habituellement dans l'eau.

Cette nappe liquide est au-dessus du gypse qui forme le fond du sol, et qui recouvre une couche d'argile verte imperméable. Au-dessus se trouve le sable. Les eaux pluviales le traversent, et baignent les corps qui y sont inhumés; elles sont arrêtées par l'argile verte, qui les dirige dans le sens de sa proclivité, et elles vont ensuite alimenter les puits qui existent non loin de là.

Il est possible que pareille chose existe ailleurs et on comprend, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, ce que cette supposition doit inspirer d'appréhensions.

* * *

Une association sanitaire de Londres (national health's Society) a publié sous forme de *tracts*, répandus à profusion, des instructions pour la salubrité. J'ai pensé qu'il serait bon de résumer ici, d'après le texte du *Journal d'Hygiène*, quelques-unes de ces recommandations:

1o Un air pur, de l'eau potable, la lumière du soleil et une nourriture saine, sont les quatre principales choses exigées pour la salubrité;

2o Tenez votre peau propre. Le corps est couvert de pores qui sont aisément engorgés par la transpiration, la malpropreté, et engendrent alors diverses maladies. C'est pourquoi il faut vous laver avec soin et tenir vos habits très-propres. Faites un usage fréquent des bains et du lavoir;

3o L'air vicié est un poison. C'est pourquoi, à défaut de ventilation dans chaque chambre, il faudra laisser autant que possible vos croisées ouvertes au grand air. Vous devez toujours avoir des fenêtres qui s'ouvrent à la partie supérieure, parce que l'air vicié et échauffé que vous avez respiré, monte au plafond de la pièce et doit être chassé. — Vous ne pouvez pas avoir trop l'air; faites de votre mieux pour vous

on procurer, tout en évitant un courant direct. — N'encombrez pas votre chambre à coucher. Le feu en renouvelle très bien l'atmosphère, lorsque le tirage est irréprochable. — Même lorsqu'il fait froid et que le feu est allumé, il est prudent de renouveler l'air, de temps en temps ;

4o Prenez garde aux mauvaises odeurs. Que tout soit propre chez vous : n'épargnez ni l'eau de savon, ni l'eau de chaux. Ne laissez pas des amas de débris ou des tas de poussière près de votre maison, mais repoussez-les au loin.

N'ayez pas d'étables à pores, de fosse à fumier ou de mare stagnante près de vous. — Tenez les égouts et les évier en bon état et n'y souffrez pas d'émanations.

5o Aucune plante ni aucun homme ne peuvent s'épanouir dans un endroit obscur ; ils n'y peuvent être que maladifs et languissants : laissez donc entrer le soleil, ouvrez-lui largement toutes les issues. Enfin, souvenez-vous que quelques kililings dépensés sagement en précautions sanitaires, peuvent épargner dans la suite beaucoup de dépenses, beaucoup de médicaments, beaucoup de souffrances, et même votre vie, qui est plus précieuse encore !

* * *

J'ai dit ce que devaient faire les particuliers. Les pouvoirs publics ont des devoirs encore plus étendus. Leur mission est d'autant plus élevée qu'ils ont la garde tutélaire d'un plus grand nombre d'existences. Tout gouvernement soucieux de son rôle devra prendre les mesures suivantes :

1o Procurer aux habitants une quantité largement suffisante d'eau absolument irréprochable. — Dans les grandes villes surtout, il faut qu'on puisse en quelque sorte la *gaspiller* à son gré, c'est-à-dire en user largement, sans parcimonie, sans crainte

de pénurie pour le lendemain, — de façon à suppléer, en temps de sécheresse spécialement, aux pluies bienfaisantes qui lavent l'atmosphère, les toits et les maisons, entraînent les poussières et les miasmes, nettoient les cours, les rues, les ruisseaux, et donnent même un peu à boire aux égouts, toujours altérés dans les quartiers excentriques, dans les parties de la ville les moins favorisées ;

2o Avoir des égouts bien construits, bien teus et bien désinfectés, n'ayant que très peu de communications avec l'extérieur et incapables d'avoir des fuites.

A Paris, on oblige les propriétaires à construire pour chaque maison des branchements d'égouts communiquant avec l'égout principal de la rue. — On les condamne également à faire aboutir directement à leur branchement les conduites d'eaux pluviales et menagères qui, dès lors, ne coulent plus au ruisseau.

Il en résulte, de l'avis des hommes compétents, que dans chaque maison ainsi munie, la conduite d'eaux pluviales qui longe la façade forme une sorte de cheminée d'appel, d'autant plus puissante qu'elle mesure la hauteur de cinq ou six étages. — Or, l'été, lorsque le soleil donne sur la façade et sur le tuyau de cette conduite, l'air de ce tuyau, en s'échauffant, aspire puissamment l'air de l'égout et le jette dans l'atmosphère. On comprend que cet état de choses puisse contribuer à la propagation de la fièvre typhoïde et accroître la puanteur *des odeurs de Paris*.

3o Les municipalités devront veiller sur les abattoirs, au point de vue de la propreté, sur les boucheries et les charcuteries, au point de vue de la bonne qualité des viandes et des produits alimentaires, sur toutes les denrées en général ; ne pas laisser séjourner dans les rues de dépôts puants et malsains ; supprimer les cloa-

ques, faire circuler partout l'air et la lumière. Dans ce but, il faut créer de larges voies de communications plantées d'arbres, diminuer les logements insalubres et trop exigus, détruire les épouvantables agglomérations humaines, décorées du nom de cités ouvrières, où l'on trouve réunies les conditions typhogènes les plus complètes.

Les ruelles peuplées où des êtres humains sont parqués pêle-mêle avec des animaux, ne sont aussi suspectes que les hôpitaux, les prisons, les casernes, les cimetières, les lieux d'équarrissage, les salles de dissection, les mégisseries, etc.;

4o Les cimetières, les charniers devront être éloignés des grandes villes et l'objet de soins constants; les fosses seront profondément creusées et l'on évitera de remanier, sans motif indispensable, les terrains imprégnés de résidus organiques. Une grande partie de l'emplacement sera plantée d'arbres et d'arbustes, d'une forte végétation.

La crémation, si elle pouvait entrer dans nos mœurs, serait encore préférable et constituerait un immense progrès.

Si les édilités suivent assez généralement la plupart des prescriptions qui précèdent, il n'en est pas de même dans les campagnes, où le contrôle est plus difficile et l'instruction moins développée : les paysans auraient cependant tout intérêt à ne pas vivre à côté des fumiers, des réservoirs de purins, où fermentent réunis des cadavres d'animaux, les fèces de l'homme et des ruminants. Leur insouciance à ce point de vue est vraiment incroyable; ils ont besoin d'une certaine accoutumance et de la vie au grand air, pour ne pas en être victimes plus souvent. Le feu devrait être chargé de purifier parfois les alentours de leur demeure. Ils feraient bien aussi d'employer les nombreux désinfectants, que l'industrie met à leur disposi-

tion, à des prix peu onéreux. Tels sont la chaux, le sulfate de fer, le chlore, l'acide phénique, le charbon, le noir animal, etc.

Ces quelques données rendraient de réels services, si elles étaient largement appliquées.

Dr GRELLETY (de Vichy.)

QU'EST CE QUE LE CHOLÉRA ?

Mr. CORNIL, professeur à la Faculté de médecine de Paris, a fait, dimanche dernier, dans la salle des fêtes de la Mairie de Passy, une intéressante conférence sur le choléra. Nous sommes heureux d'en pouvoir communiquer le résumé à nos lecteurs :

Qu'est ce que le choléra asiatique ?

Qu'est-ce que le choléra sporadique ?

Les symptômes du choléra sporadique et asiatique sont les mêmes; on meurt de la même façon de l'un et de l'autre. Mais le choléra nostras naît et meurt sur place dans le milieu où il s'est développé; le choléra asiatique se propage, s'accroît, détermine des foyers dans les villes voisines; on ne peut prononcer le mot choléra asiatique que lorsqu'on connaît son mode d'importation et de propagation.

La contagiosité du choléra ne fait plus de doute. Nous devons ne plus laisser s'établir de foyers isolés dans lesquels la maladie se cantonne et fait des ravages effrayants. A la Salpêtrière, en 1844, on ne croyait pas à la contagion. Sur les 5,000 habitants de cet hospice, il y eut 1,859 malades, 1,402 morts, dont trois internes et le directeur de l'établissement.

Mais pour arriver à formuler des règles complètes d'hygiène, il est nécessaire de savoir d'abord en quoi consiste la maladie, quelles sont ses lésions, quelles sont ses causes présumées.

Le tableau de la maladie varie notablement, suivant qu'il s'agit de cas légers ou de cas graves.

Les formes bénignes sont caractérisées par de la diarrhée, des vomissements, une sensation de malaise très grande, des crampes dans les membres et du refroidissement des extrémités. Les selles sont blanches, abondantes, très aqueuses, inodores; elles contiennent une assez grande quantité de grains ou flocons riziformes. Le retour à la santé est la règle au bout de deux ou trois jours.

Le type des cas graves est l'attaque appelée foudroyante. Les malades sont pris brusquement, ou après quelques heures de diarrhée légère, de vomissements, de diarrhée très abondante d'oppression et de crampes très douloureuses. Bientôt des phénomènes de l'algidité s'accroissent; la face est contractée par la douleur; le nez est effilé, les joues crouses, les yeux enfoncés dans l'orbite et celui-ci entouré d'un cercle noir qui est presque caractéristique.

La peau se recouvre de marbrures noires, les ongles noircissent, la surface des téguments présente un refroidissement extérieur très accusé, tandis que les patients sont tourmentés d'une sensation de chaleur interne; la langue est froide, le pouls insensible, caduc. C'est tout à fait l'aspect d'un cadavre, le sang même ne coule pas à la section des petits vaisseaux. A ce moment de l'attaque, l'urine est supprimée et contient de l'albumine. La mort survient deux fois sur trois. Dans un tiers des cas se montre la période de réaction pendant laquelle le malade se réchauffe, s'anime; la diarrhée cesse, la fièvre fait son apparition. Restée dans des limites modérées, la réaction est fort utile; parfois elle devient un danger par le délire qui l'accompagne ou par des accidents multiples.

A l'autopsie des malades qui ont succombé à la période algide, la lésion la plus apparente existe dans l'intestin grê-

le. La muqueuse de l'intestin présente une coloration rose-lilas ou rouge plus marquée au sommet des valvules conniventes, c'est-à-dire des replis qui sillonnent transversalement la tunique interne de l'intestin. La muqueuse est épaissie, œdémateuse. On trouve dans la cavité intestinale une grande quantité de liquide louche sans odeur, analogue à celui qui est rendu pendant la vie et dans lequel sont suspendus de petits flocons opaques. Ces flocons riziformes proviennent de la chute de l'épithélium superficiel des villosités intestinales.

Très rapidement après l'invasion du choléra, les follicules clos de la muqueuse de l'intestin grêle sont tuméfiés et se présentent comme de petits grains perlés saillants, de couleur gris rosé; et lorsque le malade a succombé à un stade plus avancé, à la période de réaction, on trouve quelquefois de petits ulcères, soit au niveau des follicules isolés, soit au niveau des plaques de Peyer.

Dans les selles et dans le liquide contenu dans l'intestin, il existe une quantité prodigieuse de microbes appartenant à diverses formes, à diverses espèces, parmi lesquelles il est bien difficile de reconnaître quel est l'élément pathogène. Les uns sont disposés en chaînettes, d'autres arrondis et isolés, d'autres encore sous forme de très fins bâtonnets, et, à côté de ces derniers, des bâtonnets, beaucoup plus volumineux.

Dans l'épaisseur même des tuniques intestinales, dans les villosités dépouillées de leur épithélium, on trouve les petits bâtonnets fins que l'on trouve. Ces microbes ont été vus et dessinés par les membres de la mission française envoyée en Égypte. MM. Straus, Roux, Thuillier et Nocart ont donné une description complète sans aller jusqu'à spécifier quel était, au

milieu de tous ces microbes, le véritable élément pathogène du choléra.

Pour une affirmation pareille, en effet, il faut réunir trois conditions : établir qu'il existe un micro-organisme spécial, dont la présence est constante dans tous les cas de choléra et qui ne se rencontre pas ailleurs ; l'isoier par des cultures successives à l'état de pureté et reproduire la maladie en l'inoculant à un animal. Or ce cycle est loin d'être complet en ce qui touche le bacille du choléra ; il n'a pas été jusqu'ici possible de donner le choléra à un animal.

Mr Koch, qui a étudié cette affection en Egypte et dans l'Inde, a annoncé d'abord qu'on trouvait constamment dans les coupes de la muqueuse intestinale de petits bâtonnets qu'il comparait aux bacilles de la morve.

Plus tard, dans une communication faite au ministre du commerce, en février dernier, il affirme que le microbe du choléra est un bacille mince, caractéristique, ondulé, courbé en demi-lune, infléchi parfois en S ou en virgule lisse, non granuleux, un peu plus gros que celui de la tuberculose. Ce microbe ne peut vivre que dans un milieu alcalin ; il ne se trouve pas dans le milieu acide de l'estomac. Cultivé dans la gélatine, il présente des mouvements très vifs.

Mr Koch n'a pu non plus reproduire la maladie par l'inoculation à un animal. Il est vrai qu'il n'a jamais rencontré ce microbe que dans le choléra et qu'il est constant dans tous les faits du choléra, mais la démonstration n'est pas absolue en l'absence de faits expérimentaux.

Toutefois, si nous n'avons pas encore la certitude que tel microbe est l'agent pathogène de la maladie, il n'en reste pas moins établi que les micro-organismes jouent dans le choléra un rôle considérable.

Ils se multiplient avec une intensité incroyable dans le liquide de l'intestin. Leur constatation nous explique les principaux caractères d'épidémicité et de contagion.

En résumant les troubles anatomiques et les causes du choléra, on voit que cette maladie est en rapport avec deux facteurs : une lésion de l'intestin et des micro-organismes.

Les précautions à prendre sont donc de deux sortes : il faut en premier lieu, pour éviter autant que possible les chances de contamination, surveiller avec soin les fonctions de l'intestin, éviter toute cause de diarrhée ou d'indigestion, éviter les refroidissements, les écarts alimentaires de toute sorte en qualité et en quantité.

L'usage des boissons alcooliques doit être très modéré, et, en tout cas, les excès alcooliques sont très dangereux. Il faut ensuite s'efforcer de s'opposer à la pénétration des micro-organismes.

Ceux-ci viennent par les aliments et par l'air. En temps d'épidémie, on devra ne faire usage que de viandes et de fruits passés à la cuisson.

Il faut prohiber les fruits et les légumes crus, la salade, les radis, etc.

L'eau qui vient à l'abri du contact de l'air et de contrées éloignées comme la Vanne et la Dhuys, est excellente ; mais telle n'est pas l'eau de la Seine et de l'Ourcq ; si la qualité de l'eau n'est pas irréprochable, on doit la faire bouillir, ou boire des infusions de camomille, de thé léger, de gentiane.

Les eaux minérales non falsifiées expédiées directement au consommateur de la source même sont excellentes. Telles sont les eaux de Saint-Galmier, Saint-Alban, Vichy, Cusset, Vals, etc.

On devra, d'autre part, séjourner le

moins possible dans un lieu contaminé et surtout ne pas y coucher la nuit.

Enfin, pour se mettre dans les meilleures conditions de résistance à l'agent contagieux, il faut éviter les fatigues de tout genre, les excès de travail ou de plaisir, se coucher de bonne heure, avoir le calme de l'esprit.

Parmi les soins à donner aux malades, il est nécessaire, pour éviter la transmission, de désinfecter les selles, les vomissements, les linges, en un mot tous les objets qui auraient pu être souillés.

Dans chaque selle, on versera soit 3 onces de chlorure de chaux, soit un verre d'une solution de 2 onces de sulfate de cuivre dans une chopine d'eau, ou de chlorure de zinc à 1/100.

(*Vice Médical*)

CONSTITUTION ET REGLEMENTS DE
LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC.

TOUTS QU'AMENDES DANS LA SEANCE
DU 5 DECEMBRE 1883.

CONSTITUTION.

ARTICLE I.—RÔLE.

Le but de la société sera de s'occuper des intérêts sanitaires de la Province de Québec en général et de Montréal en particulier et de répandre les notions d'hygiène par tous les moyens possibles.

ARTICLE II.—MEMBRES.

Toutes personnes de quelques nationalités qu'elles soient pourront devenir membres de la société.

Les membres se repartiront :

10. *En membres actifs*, ceux qui, ayant été proposés et élus, régulièrement paieront la contribution annuelle fixée par les règlements.

20. *En membres correspondants*: ceux

qui nous encourageront par des travaux scientifiques sur l'Hygiène.

30. *En membres honoraires*.

40. *En membres à vie*: ceux qui paieront la somme de vingt-cinq piastres aux fonds communs de la société.

ARTICLE III.—OFFICIERS.

Les officiers seront choisis parmi les membres actifs et les membres à vie; il y aura un président, un premier et un second vice-président, un secrétaire et un assistant-secrétaire, un trésorier tous élus au scrutin secret dans le mois de Janvier de chaque année.

ARTICLE IV.—COMITÉ DE RÉGIE.

Le comité de régie se compose de tous les officiers et de cinq autres membres élus au mois de Janvier.

ARTICLE V.—ASSEMBLÉE ANNUELLE.

Durant l'été, la société aura une grande assemblée annuelle dans l'une des principales villes de la Province de Québec.

ARTICLE VI.—ASSEMBLÉE MENSUELLE.

Les assemblées mensuelles auront lieu aux époques fixées par les règlements.

ARTICLE VII.—ASSEMBLÉE SPÉCIALE.

Une assemblée pourra être convoquée par le président seul ou sur une réquisition de cinq membres actifs.

Cette constitution ne pourra être amendée que sur le vote des deux tiers des membres présents après un avis préalable à tous les membres et un avis de motion d'un mois.

REGLEMENTS.

ARTICLE I

Election des membres. — Quiconque désirera devenir membre de la société devra présenter au comité de régie sa demande écrite appuyée et signée par deux membres et si la demande d'admission est agréée par le comité, celui-ci en fait rapport à la société qui par son vote peut l'accepter ou la rejeter.

Contribution des membres. — La contribution annuelle des membres actifs sera de 2 piastres payables d'avance.

Droit de vote. — N'auront droit de voter que ceux qui ne seront redevables d'aucun arriéré à la société.

ARTICLE II.

Assemblées. — Les assemblées auront lieu le premier mercredi de chaque mois et au cas de fête ce jour-là, le mercredi suivant; le quorum d'assemblée est de 7 membres.

ARTICLE III.

Officiers. — Lorsqu'une charge deviendra vacante par mort, résignation ou toute autre cause, on procédera immédiatement à la remplir suivant l'article IV de la constitution.

ARTICLE IV.

Devoirs des officiers: Le président préside à toute, les assemblées de la société et du comité de régie et ne peut voter que dans les cas d'une égale division des voix. Le président d'office est membre de tous les comités. Au cas d'absence du président, l'un des vice-présidents ou en leur absence tout autre membre nommé président pro tempore le remplace.

Le secrétaire doit tenir registre des procès-verbaux de chaque séance, en faire rapport, et veiller aux archives et à la correspondance de la société. Il convoque le comité de régie sur réquisition du président, il sera tenu de faire un rapport

général lors de l'assemblée de janvier, il aura charge du sceau de la société.

Le trésorier est dépositaire des fonds de la société qu'il devra tenir en dépôt dans une banque au nom de la société. Il devra tenir registre des comptes reçus et payés, il sera aussi tenu de faire un rapport annuel qui sera examiné par deux auditeurs nommés par le président.

Le comité de régie est chargé de l'administration générale de toutes les affaires de la société. Il décide toutes les questions qui lui sont soumises. Son quorum est de cinq membres.

ARTICLE V.

Ordres du jour. — 1 Lecture et adoption du procès verbal de la dernière assemblée;

2 Lecture des correspondances, motions;

3 Lecture des rapports des comités et de leur sanction;

4 Proposition et élection des membres;

5 Lecture, discussion à l'ordre du jour;

6 Suggestions et affaires générales;

7 Avis de motions;

8 Choix du sujet pour la prochaine assemblée et inscription du lecteur.

ARTICLE VI.

Motions, rapports, propositions; Toutes motions ou tout rapport pour être reçus devront être écrits par un moteur et un second.

Toute motion dont il n'aura pas été donné avis ou tout rapport qui subirait sa première lecture devra sur demande de deux membres être remis à une séance subséquente pour être pris en considération.

ARTICLE VII.

Les délibérations du comité de régie devront être tenues secrètes jusqu'à leur adoption par la société.

L. LABERGE, M., D,
SECRETARE.